48e Année, IIIe Série, t. II. — N° 41. — 7 octobre 1880

JOURNAL DES

CONNAISSANCES MÉDICALES

PRATIQUES ET DE PHARMACOLOGIE

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

FONDÉ PAR LE Dr CAFFE

Publié par V. CORNIL

Professeur-agrégé de la Faculté de médecine,
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, rédacteur en chef.

Secrétaire de la Rédaction : le Dr V. GALIPPE

Ancien chef du laboratoire des Hautes études
à l'École de pharmacie de Paris,
Membre de la Société de Biologie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Paris et départements, 10 fr. — Union générale des postes, 12 fr. 50. — États-Unis, 14 fr. — Autres pays, 15 francs.

L'abonnement part du 1er de chaque mois.
Le N° : 20 cent. — Par la poste : 25 cent.

ABONNEMENTS.

Pour ce qui concerne les abonnements et l'administration du Journal, s'adresser au docteur Galippe, 48, rue Sainte-Anne. Lundi, mercredi, vendredi, de 4 à 5 heures ; mardi, jeudi, samedi, de midi à 1 heure.

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

La Séance de l'Académie. — **Thérapeutique générale** : Traitement de la phthisie, par le Dr Delaunay. — **Clinique médicale** : De la puerpéralité, par le Dr Raymond. — **Sociétés savantes** : *Académie de médecine*, séance du 28 septembre et du 5 octobre. — **Bibliographie** : Guide de micrographie, par les Drs Beauregard et Galippe. — **Nouvelles.**

BULLETIN FINANCIER

Banque Foncière.

Société anonyme.

Capital : 1,000,000 de francs.

Siège social : à Paris, 51 *bis*, rue Sainte-Anne.

L'attitude du marché a continué, cette semaine, à nous offrir un spectacle des plus curieux, vu l'incertitude qui règne encore sur le dénouement de la question albano-monténégrine.

Les bruits les plus contradictoires et même les plus invraisemblables mis en circulation dans le but intéressé de peser sur les cours, soit dans un sens, soit dans l'autre, ont eu pour résultat une série de mouvements brusques en hausse et en baisse. A peine avait-on regagné quelques centimes sur l'espoir d'un dénoûment amiable, que l'imagination des nouvellistes, se donnant libre carrière, prenait, bombardait Dulcigno, déclarait la guerre à la Turquie. On reperdait alors en quelques minutes plus de chemin que l'on n'en avait fait en hausse.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, en présence de la résistance bien tranchée de la Turquie, qui s'est jouée une fois de plus de la diplomatie européenne, le projet de démonstration navale est définitivement abandonné et tout le monde doit s'en féliciter. Nul ne pouvait prévoir, en effet, ce qui pouvait surgir de cet inconnu, et malgré les instructions toutes pacifiques données à notre escadre, on pouvait craindre que notre pays ne fût entraîné dans une guerre générale.

Aussi le marché de nos fonds d'Etat n'a pas tardé à se raffermir, mais les fonds étrangers ne sont pas près de regagner le terrain perdu et justifient par leur attitude toutes les craintes que nous n'avons cessé de manifester à cet égard.

Nous n'avons donc rien à changer à nos appréciations antérieures, et nous conseillons à nos lecteurs de ne pas conserver leurs valeurs étrangères, et surtout de n'en pas acheter aux cours actuels.

Nous recommandons, à la place, l'achat de valeurs susceptibles d'acquérir une plus-value importante : actions du **Gaz**; des **Omnibus**; des **Bouillons-Duval**; du **Crédit industriel et commercial** et de la **Banque Foncière;** au cours actuel de 535 fr., cette dernière représente un placement d'au moins 8 0/0, parfaitement garanti.

En **charbonnages**, on peut acheter les actions **Bruay** à 10,500; **Epinac** à 1,575; **Carvin** à 1,510 et comme valeur d'avenir, la **Lys supérieur** à 187.50.

En **assurances**, nous recommandons la **France** (incendie) à 8,500; la **Confiance** à 850; le **Patrimoine** (Vie) à 510 et l'**Etable** (Bétail) à 290.

Les actions de la **Société Foncière de Montrouge,** dont nous entretenons depuis quelque temps nos lecteurs, sont un placement de premier ordre, et nous sommes persuadés que nous avons trouvé là une occassion de doubler le capital des actionnaires en peu d'années.

C'est en procurant ainsi des placements sérieux et à l'abri de toute spéculation hasardeuse que nous comptons maintenir et augmenter notre clientèle, et, si nos clients veulent suivre nos avis, nous nous faisons forts de leur procurer des placements sérieux et de tout repos avec un revenu de 6 à 8 0/0. (*Banque Foncière.*)

Services de la Banque.

Achat et vente *de toutes* **valeurs** *au comptant*, côtées et non cotées.

Tirages. — *Vérification gratuite de tous les numéros.*

Renseignements *gratuits sur toutes valeurs et Sociétés.*

Prêts hypothécaires *à 4 et 5 p. 100 sur tous immeubles situés en France. Prompte solution.*

Opérations de Bourse à terme, à risques limités.

Lire l'*Informateur*, journal de la Banque Foncière, le mieux renseigné des journaux financiers; 1 franc par an.

BONS COMMERCIAUX FRANÇAIS

Pour le remboursement gratuit de toutes les dépenses.

51 bis, RUE SAINTE-ANNE, PARIS.

Des notices complètes seront envoyées *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande.

La Société demande des représentants dans tous les chefs-lieux d'arrondissement et de canton.

Ecrire au directeur des Bons Commerciaux, 51 bis, rue Sainte-Anne, Paris.

La séance de l'Académie.

M. Polaillon, académicien fraîchement éclos, a débuté aujourd'hui dans le rôle de rapporteur. Après lui, M. Marjolin est monté à la tribune et a fait une longue lecture sur les logements insalubres. M. Marjolin a une tête très fine, il lit avec une certaine majesté. L'orateur se plaît dans les longues périodes et les aperçus prudhommesques. C'est ainsi que M. Marjolin nous a déclaré avec une conviction touchante que « l'enfant du riche n'a pas été élevé dans la misère. » A part cela, le lecteur a provoqué une vive sympathie et a recueilli de nombreux applaudissements.

L'événement de la séance, attendu par le public avec une vive impatience, a été la discussion (?) commencée la semaine précédente entre M. J. Guérin et M. Pasteur.

Nos lecteurs se rappellent sans doute que M. J. Guérin avait reproché à M. Pasteur d'avoir fait populariser sa découverte du vaccin du choléra des poules par voie officielle, tout en conservant secrète la préparation de ce vaccin. M. Pasteur avait nié, M. J. Guérin s'était engagé à apporter la circulaire à l'Académie.

L'attention était vivement surexcitée ; nous étions comme un certain nombre d'autres personnes au courant de ce qui allait se passer. M. Pasteur faisait ses griffes et paraissait très calme. M. J. Guérin commence la lecture de la circulaire, dans laquelle il est uniquement question des mesures hygiéniques à prendre dans les fermes pour s'opposer à la propagation du choléra des poules.

Du virus atténué, pas un mot ! Mais M. J. Guérin, et c'est là le grand défaut de sa cuirasse, ne se laisse pas arrêter pour si peu. Le journal qui reproduisait la circulaire ministérielle l'avait fait suivre de réflexions sur les conséquences probables de la découverte de M. Pasteur. M. J. Guérin donna la lecture de ces commentaires absolument comme s'ils émanaient du ministère. C'est alors que M. Pasteur lui a reproché en termes très vifs ce procédé incorrect et louche. L'Académie a formellement soutenu M. Pasteur, c'était justice. Ce n'était pas assez! M. J. Guérin a éprouvé le besoin, comme homme de science et comme *contribuable*, de reprocher à la commission du budget d'avoir ouvert un crédit de cinquante mille francs à M. Pasteur pour continuer ses expériences. M. J. Guérin trouve que c'est de l'argent bien risqué et somme M. Pasteur de dire à quel point sont arrivées ses expériences ; de nouveau il demande la formule du vaccin du choléra des poules.

M. Pasteur se contenant à peine répond à M. J. Guérin que l'on connaît depuis longtemps sa façon d'argumenter ; qu'il excelle à embrouiller les questions, mais que lui, M. Pasteur, le combattra avec une logique implacable. « L'homme, dit M. Pasteur, qui, en vertu de ses observations philosophiques, médicales et chirurgicales, a cru pouvoir placer le moignon d'un amputé dans une enveloppe en caoutchouc, suivie d'un tube et d'une pompe, et oser promettre la guérison, est capable de toutes les audaces ! » De nouveau, M. Pasteur se justifie de ne pas donner encore la formule du vaccin du choléra des poules. Il parle bien haut de son honneur scientifique, affirmé publiquement par le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, reconnu par l'Europe, etc. C'était un panégyrique complet qui avait un gros défaut, celui d'être fait par M. Pasteur lui-même. M. J. Guérin affirme que son honneur scientifique vaut mieux que celui de M. Pasteur. Ce dernier se récrie, de là tumulte indescriptible! M. Larrey essaye vainement de demander l'ordre du jour. Visiblement mal à l'aise, M. H. Roger ne parvient pas à faire tête à l'orage et le désordre grandit. M. J. Guérin vocifère, M. Pasteur tonne ; enfin, M. H. Roger prend son chapeau et un parti héroïque et lève brusquement la séance.

M. J. Guérin furieux crie à l'injustice, à l'indignité et parle quand même. Il déclare qu'il enverra des témoins à M. Pasteur, sur lequel il se précipite. Un rempart formé de MM. Hardy, Larrey, Bouley protège M. Pasteur; d'autres académiciens retiennent M. J. Guérin. La confusion est à son comble. Le public visiblement ému et attristé par ces scènes violentes et déplacées se retire lentement. Encore quelques séances comme celle-là et l'Académie ne sera plus qu'un *assommoir*, que Zola seul pourra présider.

Combien les grands hommes perdent à être vus de près!

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE

Traitement de la phthisie.

Tout le monde admet qu'on ne peut remédier sûrement à une maladie qu'autant qu'on en connaît la cause et la nature. Je m'efforcerai dans le présent travail de déterminer tout d'abord l'étiologie de la phthisie afin de pouvoir donner une base solide au traitement de cette maladie.

Je me propose d'étudier ici la phthisie commune et non les phthisies syphilitique, goutteuse, herpétique, qui ne sont autre chose que des manifestations de la syphilis, de la goutte, etc., au poumon. Je laisserai pareillement de côté les phthisies traumatiques résultant de l'introduction de poussières minérales ou organiques dans les voies respiratoires.

Avant d'aborder l'étude de la phthisie commune, il est nécessaire de dire quelques mots de la tuberculose en général.

Tuberculose. — Le tubercule est un élément inférieur au point de vue de la nutrition, puisqu'il ne renferme pas de vaisseaux. D'après M. Malassez, les tissus tuberculeux reçoivent moins de sang que les autres. D'après M. Cornil l'oblitération des vaisseaux est la cause efficiente de la caséification. Tous les histologistes s'accordent à considérer le tubercule comme « un produit pauvre, une néoplasie misérable, une déviation atrophique. » D'après M. Grancher, la maladie qui produit les cellules tuberculeuses est surtout une maladie de dénutrition.

Si maintenant on considère le siége du tubercule, on voit que cet élément ne se rencontre que dans les tissus de la vie végétative, c'est-à-dire dans les tissus les plus inférieurs au point de vue de l'évolution. On ne le trouve pas dans les tissus musculaires et nerveux tandis qu'on l'observe fréquemment dans le tissu conjonctif, dans les tissus adventifs, secondaires, dans les membranes enveloppantes, dans les séreuses, dans les muqueuses, dans les tuniques adventives des vaisseaux sanguins et lymphatiques, dans les capsules surrénales, etc., dans les organes possédant tous une enveloppe et presque tous une trame composée de tissu lamineux.

Pour ne parler que des poumons, la granulation tuberculeuse se développe autour des bronches ou des vaisseaux ou bien dans le tissu conjonctif sous-pleural ou interlobulaire.

Dans un organe en général, c'est la partie la plus périphérique et la moins nourrie qui est exposée à la tuberculose. Au foie, par exemple, le tubercule se montre surtout dans la capsule de Glisson et dans les parties du viscère les plus rapprochées de la surface. Au poumon, le tubercule apparaît au sommet, c'est-à-dire à la partie la moins nourrie et la moins développée de l'organe.

De cette étude histologique du tubercule, nous pouvons donc conclure que la tuberculose en général est une affection en raison inverse de la nutrition et de l'évolution.

Je vais étudier maintenant l'étiologie de la phthisie pulmonaire qui n'est que la manifestation de la tuberculose au poumon, et je vais rechercher l'influence exercée sur la production et la marche de la phthisie par les diverses circonstances indi-

viduelles ou mésologiques qui augmentent ou diminuent la nutrition. Cette étude nous fera connaître les rapports de la phthisie avec la nutrition et l'évolution des organismes.

Espèce. — Au point de vue de l'espèce, la phthisie est inconnue chez les carnivores et très répandue chez les herbivores. Or, on sait que les phénomènes nutritifs sont très intenses chez les premiers qui sont toujours plus nourris et plus vigoureux que les seconds.

Race. — Parmi les races humaines, les inférieures qui sont toutes faibles et anémiques sont plus sujettes à la phthisie que les supérieures. En Egypte, les Arabes et les noirs, d'après Pruner-Bey, sont plus sujets à la phthisie que les Européens. A Canton, les Chinois, les Siamois, les Malais, les Indiens succombent en grand nombre aux progrès de la phthisie. La phthisie sévit plus sur les nègres que sur les autres races à la Plata, aux Antilles, à Tahiti. Elle fait plus de victimes parmi les troupes noires que parmi les blanches à Sierra-Leone, aux Antilles, à la Guyane anglaise, etc. A la Réunion, la phthisie est commune et marche avec une grande rapidité, plus encore chez les indigènes que chez les Européens. Au Pérou comme ailleurs, les nègres sont moissonnés par la tuberculose; les Européens résistent mieux à la maladie qui est moins aiguë chez eux. La race nègre jouit d'une immunité remarquable quant à la fièvre intermittente et donne au contraire une proportion considérable de phthisiques (Boudin). Dans le haut Canada, la phthisie est inconnue chez la population blanche et frappe particulièrement les Indiens. A la Nouvelle-Calédonie, la phthisie est excessivement répandue chez les indigènes (Canaques) qu'elle emporte en deux mois et quelquefois moins (Girard). La phthisie est très fréquente chez les Hottentots. Les affections tuberculeuses font d'effroyables ravages aux îles Gambier. Les Polynésiens succombent en grand nombre à la phthisie (Bourgarel, Brulfert, Cailliot). Toutes les races de l'Océanie qui sont en voie d'extinction sont emportées par la phthisie.

Sexe. — Le sexe féminin qui est moins vigoureux que le masculin est plus sujet à la phthisie que lui (Lordat, Requin, Valleix, Trousseau). Il y a 3 hommes phthisiques pour 5 femmes (Valleix). Sur 43,010 décès de 1821 à 1836 Benoiston de Châteauneuf, a compté 1 phthisique sur 35 hommes et une phthsique sur 21 femmes. De 1831 à 1836 la phthisie a tué à Paris à domicile 4,003 hommes et 5,761 femmes. La même chose a été constatée à l'étranger, en Belgique, en Angleterre, etc. Dans ce dernier pays il y a 174 hommes et 199 femmes phthisiques pour 1,000 individus. Chez les peuples sauvages ou moins avancés que nous en civilisation, la phthisie tue encore plus de femmes que d'hommes. C'est ce qui a été constaté au Japon, à Bangkok, à Tahiti, à Zanzibar, à Miquelon, etc.

Age. — On sait que les jeunes animaux contractent la tuberculose avec une grande facilité. De même la tuberculose sévit plus sur les enfants et sur les adolescents que sur les adultes. Tandis que Papavoine a compté à l'hôpital des Enfants un tuberculeux sur 16 garçons, Benoiston de Châteauneuf a trouvé un phthisique sur 35 hommes. C'est surtout à l'époque de la puberté que se produit la phthisie pulmonaire. Les cas qui se manifestent à l'âge adulte sont souvent d'origine professionnelle. La phthisie est plus commune que l'on ne le croit chez les vieillards. On l'a observée chez une femme de 88 ans et chez un homme de 104 ans.

Au point de vue de la marche, la phthisie aiguë et rapide chez les enfants (Rilliet et Barthez), devient chronique chez les adultes, surtout après 40 ans.

Constitution. — Les individus lymphatiques sont sujets à la tuberculose (Royer Collard, Hardy). La faiblesse de la constitution entraîne une prédisposition au développement des tubercules (Niemeyer). Les gens atteint d'infantilisme, de féminisme sont phthisiques en puissance (Lorain). Il n'est donc pas étonnant que dans l'armée l'infanterie fournisse un contingent plus considérable à la phthisie (65 pour 1,000) que la cavalerie, 4.4; les chasseurs à pied, 3,7; les zouaves, 1.

Les forts peuvent devenir eux-mêmes phthisiques dès qu'ils sont affaiblis par les maladies. « Chez les forts et jusque-là bien nourris se développe une prédisposition aux tubercules dès qu'il sont atteints d'une maladie qui a pour effet de miner la constitution : diabète, chlorose, maladies aiguës débilitantes (Niémeyer). La phthisie se déclare souvent chez les convalescents de maladies aiguës : rougeole, scarlatine, etc. En Hollande, la phthisie se rencontre surtout dans les localités les plus éprouvées par la malaria. La castration en affaiblissant les individus les expose à la tuberculose.

Parties. — Tous les auteurs s'accordent à dire que la phthisie qui fait l'objet de cette étude affecte le poumon gauche plutôt que le droit.

La phthisie affecte le sommet dn poumon, c'est-à-dire la partie la moins nourrie de préférence aux autres parties (Peter). Sur 250 phthisiques, chez un seul les tubercules siégeaient exclusivement dans un des lobes inférieurs d'un poumon (Hughes). Dans 1 cas sur 150 ou 200, la tuberculisation occupe le lobe inférieur et marche de bas en haut (Bowditch).

Ainsi la phthisie frappe surtout les individus et les parties les moins nourris : races inférieures, femmes, enfants, adolescents, vieillards, faibles, côté gauche, etc. Cela tendrait à faire croire que cette maladie agit bien en raison inverse de la nutrition. En fait elle s'accompagne d'un défaut de nutrition que tous les auteurs ont signalé. Le phthisique absorbe moins d'oxygène et d'aliments, excrète moins d'acide carbonique et d'urée. Il a le sang moins riche en globules rouges et en hémoglobine (Quinquaud, Regnard). Sa température générale est au-dessous de la normale. Le tuberculeux est donc toujours anémique. Aussi chez lui les lésions, quelles qu'elles soient, se réparent-elles difficilement (Gosselin). Au contraire la phthisie engendre parfois des ulcères à l'anus, à la bouche, etc.

D'autre part la phthisie agit comme l'autophagie en ce sens qu'elle frappe les organes de la vie végétative avant ceux de la vie animale. En effet, elle produit des altérations du foie, de la rate, des reins, des organes digestifs, à mesure qu'elle s'aggrave, et n'atteint le cerveau qu'en dernier lieu.

Certains auteurs ont signalé la parenté de la phthisie avec d'autres maladies dans lesquelles la nutrition est également très diminuée. On a constaté la formation de tubercules autour d'une articulation atteinte de tumeur blanche. M. Burdel, de Vierzon, a observé que sur 100 familles cancéreuses 75 avaient fait souche de phthisiques. Pour M. Grancher la tuberculose et la scrofule s'engendrent réciproquement. Pour M. Thaon, de Nice, la phthisie pulmonaire est une affection scrofuleuse.

(*A suivre.*)

CLINIQUE MÉDICALE

De la puerpéralité, par le Dr Raymond, médecin des hôpitaux.
(Suite.)

Fièvre puerpérale. — Nous laisserons de côté le chapitre consacré à l'historique et nous examinerons de suite l'état actuel de la science sur cette question si complexe de la fièvre puerpérale. Après avoir étudié tout ce qui a été dit et écrit sur ce sujet, M. Raymond arrive à cette conclusion que la fièvre puerpérale n'existe pas. « Mais s'il n'y a pas une fièvre puerpérale, qu'y a-t-il donc? S'il n'y a pas une *maladie* propre aux femmes en couches, de quoi et comment mourraient ces malheureuses dans

les terribles épidémies observées pendant un demi-siècle à la Maternité de Paris et ailleurs? Ce qu'il y a, ce qui emporte les femmes, ce sont des affections multiples : lymphangites, phlébites, péritonites, infections purulentes, pleurésies, méningites, arthrites, etc..., qui reconnaissent une seule et même cause : l'*infection.* » L'infection pénètre l'organisme par les mille portes ouvertes normalement ou accidentellement après l'accouchement, et aujourd'hui il n'est pas de médecin qui ne pense que les épidémies de fièvre puerpérale ne soient le résultat de la *contagion*; mais comment s'exerce cette contagion?

M. le professeur Le Fort admet que la propagation peut se faire : 1° directement d'une femme malade à une autre; 2° par l'intermédiaire des élèves et des médecins, pendant ou après l'accouchement; 3° par les miasmes contagieux conservés dans les salles de femmes en couches, par les murs, les matelas, les lits, les rideaux, les objets de pansement, etc. « Rien ne nous autorise, ajoute M. Raymond, à admettre que spontanément, la propagation puisse se faire d'une femme malade à une autre, il faut attendre et poser un point d'interrogation. » La propagation par les élèves, les sages-femmes et les accoucheurs n'est plus à démontrer, nombre de faits le prouvent; il en est de même pour la contagion par l'hôpital; les matelas, les linges, etc., servent d'intermédiaire entre la graine et le terrain.

Mais s'il est démontré qu'il existe un principe contagieux, il s'agit de rechercher maintenant en quoi il consiste. Quel est-il? d'où vient-il? Est-ce un gaz, un miasme? Est-il liquide ou solide? Est-ce un corps inorganique ou un proto-organisme? Sont-ce des vibrions, des bactéries? Y en a-t-il plusieurs variétés! Autant de questions auxquelles il est, pour ainsi dire, impossible de répondre.

Il est bien difficile d'admettre la nature gazeuse du principe infectieux. S'il en était ainsi, nous aurions une diffusion qui nous fait absolument défaut.

Qu'y a-t-il de vrai dans le brouillard miasmiatique de M. Hervieux? Nous ne pouvons le savoir, et, du reste, les auteurs sont loin de s'entendre sur la signification du mot miasme.

Est-ce un corps inorganique? Mais alors il agirait comme un virus, ce qui est contraire à ce que nous enseigne la clinique.

Est-ce un proto-organisme? Oui, d'après M. Pasteur. Et non seulement ce serait, d'après ce savant, un proto-organisme, mais des variétés nombreuses de proto-organismes, de germes qui donneraient naissance à ces affections multiples qu'on observe chez les femmes en couches. Il est évident que, si la théorie des germes devenait une réalité, la question des maladies infectieuses des femmes en couches serait éclaircie, dans presque toutes ses particularités. Les idées qui vont suivre ont été mises en relief dans la discussion qui eut lieu, en 1879, à l'Académie de médecine ; et des expériences rigoureusement instituées semblent montrer le bien fondé des doctrines de cet illustre savant.

Lorsqu'on examine au microscope les lochies d'une femme récemment accouchée et en état satisfaisant, l'on ne trouve pas ou l'on trouve très peu d'organismes microscopiques. Si, au contraire, on examine l'écoulement lochial sur une femme malade qui est sous l'imminence d'accidents puerpéraux, on est frappé de voir quel nombre considérable d'organismes y abondent, et si plus tard la mort survient, on retrouve dans le pus du péritoine, dans les lymphatiques utérins, dans les collections des plèvres, dans les abcès métastatiques, dans les suppurations des viscères, les mêmes organismes qu'on avait rencontrés dans l'examen des lochies. Par les procédés de culture si précieux et si délicats, qu'a su créer M. Pasteur, il a pu, chez les femmes atteintes, montrer, même avant la mort, que le sang contenait des organismes microscopiques, faisant enfin toucher du doigt la cause de cet empoisonnement du sang qui a été, pendant tant d'années, matière à controverse entre les médecins. Bien plus, M. Pasteur, dans le service de MM. Hervieux et Lucas-Championnière a pu, par le simple examen des lochies, au point de vue des organismes microscopiques, prédire l'accès de fièvre, les accidents prochains, que l'observation du médecin ne soupçonnait pas encore. Au cours de la mémorable discussion de l'Académie, M. Pasteur a dessiné un organisme en chapelet, composé de grains plus ou moins nombreux, qu'il a souvent rencontré dans les lochies des accouchées malades, dans le pus du péritoine et des plèvres des malades qui succombaient à l'infection puerpérale; et c'est par myriades qu'il les a observés dans le liquide d'une pleurésie purulente d'une femme accouchée dans le service de M. Raynaud, à Lariboisière. Ce petit organisme n'est point le seul que l'on rencontre, il y en a d'autres variétés; on conçoit dès lors la variété des affections puerpérales.

L'organisme microscopique, qui cause la mort de la malade, peut n'avoir aucune propriété infectieuse; injecté sous la peau, dans le sang, il peut n'amener aucun symptôme fâcheux; ce sont alors aux conditions spéciales de la plaie utérine que sont dus les accidents.

L'organisme se cultive en abondance dans les lochies, dans la cavité utérine, etc.; et suivant la variété de microbe introduit dans l'organisme, suivant la voie qu'il aura suivie, on aura une des formes multiples de l'infection puerpérale, septicémie aiguë, foudroyante, lymphangites, phlébites, pleurésies purulentes, abcès métastatiques, etc., tel est d'après M. Pasteur le rôle de ces organismes microscopiques. Cette théorie, il est vrai, soulève de nombreuses objections que nous signalerons rapidement.

Si les germes sont partout, si nous les respirons par centaines, s'il souillent tous les objets autour de nous, si l'air en est chargé, comment se fait-il que ces germes ne manifestent leur puissance nocive que sur les accouchées des hôpitaux, que nos salles soient désolées par eux, tandis qu'en ville, dans la clientèle particulière, ils se montrent innocents.

L'accouchée de la campagne n'a-t-elle donc pas une plaie utérine ouverte comme l'accouchée d'hôpital? Les germes arrivent au contact de l'une comme de l'autre; et, l'une guérit presque toujours et l'autre meurt souvent! Que font donc les germes dans l'intervalle des épidémies de fièvre puerpérale? Aujourd'hui, nos salles sont parfaitement saines; les suites de couches n'ont aucune gravité; que la population de la salle vienne à doubler, la maladie éclate en même temps que se produit l'agglomération et nous subissons une effrayante mortalité. Par où sont entrés les organismes dans les cas les plus terribles où la mort survient en quelques heures, bien que l'utérus soit bien rétracté, que les lochies ne soient pas fétides, qu'il n'y ait ni phlébite, ni lymphangite? Par quelle voie vont-ils atteindre la sage-femme et l'infirmière qui vivent dans ce milieu, et qui, bien que non enceintes ni accouchées, meurent quelquefois de cette péritonite si caractéristique de l'infection puerpérale? Ces organismes traversent-ils les couches épithéliales qui séparent le placenta fœtal et le placenta maternel (et cela en dehors des lois physiologiques) pour aller atteindre le fœtus contenu dans l'utérus et provoquer chez lui le développement d'une péritonite mortelle? Si toutes ces objections n'ont point une égale valeur, elle démontrent toutefois que le dernier mot est loin d'être dit sur cette question et que de nouvelles recherches sont nécessaires.

Il nous reste à résumer en quelques lignes les autres théories.

D'après la théorie moderne, dit Playfair, « la fièvre puerpérale est produite par l'absorption des matières septiques dans l'organisme à travers les solutions de continuité qui existent

toujours, après l'accouchement, dans l'appareil de la génération; il n'est pas indispensable que le poison soit particulier ou spécifique, car, exactement comme dans la pyohémie chirurgicale, toute décomposition de matière organique, née dans l'appareil de la génération de la mère elle-même ou venue de source extérieure, peut produire l'action morbide. »

Si cette théorie concorde assez bien, en apparence tout au moins, avec les faits observés en clinique, elle ne nous renseigne guère sur l'origine et la nature de la matière septique. Il nous faut donc rechercher quelles sont les sources primitives ou secondaires du principe infectieux, consistant dans la présence d'organismes ou de tout autre poison, et pouvant donner lieu à des affections puerpérales. Il faut distinguer deux cas : ou bien la femme puise le poison en elle-même, ou bien au dehors. Dans le premier cas il y aurait *auto-infection*, auto-typhisation; dans le second, *hétéro-infection*, hétéro-typhisation.

1° *L'auto-infection* reconnaît presque toujours la même cause; c'est un fragment de placenta qui est resté adhérent à la paroi de l'utérus, ce sont des caillots qui se trouvent retenus dans la cavité utérine et qui, se putréfiant, deviennent pour la mère une source d'infection.

On doit se demander cependant s'il ne s'agit pas d'une véritable hétéro-infection, en ce sens, que la présence de la putréfaction paraît toujours nécessaire d'après les travaux de Chauveau, de Vulpian, de Pasteur, etc.; de plus ces caillots, ces fragments de placenta sont devenus étrangers à l'organisme maternel. On voit combien est artificielle la division étiologique des auteurs. En réalité il est infiniment probable que l'hétéro-infection existe toujours, et que toujours le poison provient du dehors.

2° *Hétéro-infection*. Les sources qui peuvent fournir le poison sont très variées, nous allons les énumérer rapidement.

Le *poison cadavérique* transporté par la main du médecin a plusieurs fois été cause de l'infection. Quelle est la nature de ce poison? Le ferment de la putréfaction est-il suffisant pour produire les accidents? Tous les auteurs répondent par l'affirmative, mais tous s'accordent également à reconnaître que lorsque les malades ont succombé à des affections zymotiques, les liquides recueillis à l'autopsie présentent une influence nocive bien plus considérable.

Dans l'état actuel, on ne peut dire s'il faut incriminer seulement le ferment de la putréfaction qui, dans ces cas, serait plus actif; ou s'il n'y aurait pas lieu d'admettre l'action d'un virus spécial, ou, comme le veut M. Pasteur, de germes ou de proto-organismes.

Depuis longtemps on a noté qu'il y avait souvent coïncidence entre les épidémies d'*érysipèle* et celles de fièvre puerpérale. En considérant tous les faits, on ne peut douter qu'il y ait une véritable similitude d'origine, de lésions, de nature entre certains cas d'infection puerpérale et l'érysipèle, mais « nous ne pensons pas, dit M. Raymond, qu'il soit permis de considérer ces deux termes comme synonymes. »

L'influence des *fièvres éruptives*, surtout en ce qui concerne la variole et la rougeole, est peu connue. Quant à la scarlatine, son influence n'est pas non plus nettement déterminée; il faut éviter ici de prendre pour une scarlatine ces éruptions scarlatiniformes qui peuvent survenir dans le cours de la septicémie puerpérale. Parmi les autres causes de la septicémie puerpérale, on a également cité la diphthérie, mais la question n'est nullement résolue.

En résumé, après avoir démontré l'existence de l'infection, la puissance de sa contagiosité, sa nature probable ou possible, les variétés sous lesquelles elle peut se présenter, ses portes d'entrées et les voies qu'elle parcourt ou peut parcourir, il faut signaler rapidement les conditions qui favorisent ou entravent son action. Ces conditions sont intrinsèques et extrinsèques; intrinsèques, si nous ne considérons que la mère, extrinsèques, si nous considérons le milieu ambiant.

En effet, l'organisme maternel, en dehors de cette aptitude particulière à la réceptivité créée par la puerpuéralité, sera plus ou moins résistant, le support puerpuéral sera plus ou moins réfractaire. Aussi tous les auteurs sont-ils d'acccord pour admettre l'influence plus ou moins fâcheuse de la détresse physique, de la détresse morale, de la primiparité; et, au moment de l'accouchement, de la longueur du travail et des manœuvres obstétricales.

Quant au milieu ambiant, abstraction faite du milieu infectieux produit le plus souvent par l'encombrement, il ne peut guère être modifié que par les influences météorologiques; et sur ce point, tous les auteurs et les statistiques sont d'accord pour démontrer la mortalité plus considérable pendant le froid. Est-ce le poison qui agit d'une façon plus intense ou la femme qui résiste moins? Nous ne le savons pas.

De tous les détails dans lesquels nous sommes entrés, résulte cette conclusion : c'est que le lien qui unit entre elles les affections multiples décrites sous le nom de fièvre puerpérale, c'est l'*infection*.

Le ou les principes contagieux semblent ne pas pouvoir affecter l'organisme sain, mais simplement le corps qui a une plaie apte à le ou les recevoir.

Les états morbides engendrés ont une certaine communauté d'origine avec les affections septicémiques des blessés.

La puissance nocive du milieu infectieux peut se traduire chez le nouveau-né, qui y vit, par des érysipèles, des ophthalmies, des péritonites, etc., affections ayant un certain rapport, une certaine analogie au point de vue étiologique, avec les affections décrites sous le nom de *fièvre puerpérale*.

Ne voulant insister que sur les points un peu nouveaux, nous bornerons ici cette étude. Pour tout ce qui touche à la symptomatologie et à l'anatomie pathologique (lymphangite, phlébite utérines, phlegmons, etc.), ainsi que pour la description de l'infection puerpérale chez les nouveau-nés, nous renvoyons à l'excellent travail de M. Raymond.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Séance du 28 septembre 1880.—Présidence de M. H. ROGER.

M. **le Président** annonce la mort de M. Bosson, membre correspondant.

De la morve et du farcin. — M. **Leblanc** donne lecture d'un travail sur la statistique de la morve et du farcin et sur celle de la péripneumonie dans le département de la Seine pendant les années 1876, 1877, 1878 et 1879. Comme dans le travail précédent sur la statistique des cas de mort par la morve et le farcin ainsi que par la péripneumonie, de l'exposé des mesures sanitaires et prophylactiques proposées à l'administration ou déjà mises a exécution.

Sur la non-récidive de l'affection charbonneuse. — M. **Pasteur**, en son nom et au nom de son collaborateur, M. Chamberland, communique les résultats d'expériences qu'il a faites, sur la demande de M. le ministre de l'agriculture, dans le but de porter un jugement sur la valeur du procédé de guérison du charbon des vaches imaginé par M. Louvrier (du Jura). Ce procédé consiste à maintenir l'animal à une température élevée par des frictions, des incisions à la peau dans lesquelles est introduit un liniment à la térébenthine, etc.

Une première expérience fut pratiquée, à la suite de laquelle une vache traitée par M. Louvrier a guéri et une vache non traitée a également guéri. Cette première expérience ne permettait pas de se prononcer sur la valeur du procédé de M. Louvrier.

De nouvelles expériences furent répétées l'année suivante; elles permirent d'arriver à cette conclusion qu'une première atteinte de la mala-

die préserve l'animal d'atteintes ultérieures, mais elles ont démontré de nouveau l'impossibilité de rien conclure touchant l'efficacité du remède Louvrier.

M. Pasteur fait ressortir l'importance de ces expériences au point de vue de la démonstration de la non-récidive du charbon.

Il rapproche ces résultats de ceux qu'il a obtenus récemment, sur des moutons, et qui lui ont permis de conclure que les faits de non-récidive du charbon s'appliquent aux moutons de race française comme aux vaches.

Par ses communications antérieures sur le choléra des poules, on connaissait une maladie virulente parasitaire susceptible de non-récidive. On en a maintenant un second exemple dans l'affection charbonneuse.

Ces résultats tendent une fois de plus à rapprocher les maladies virulentes dont la cause est encore inconnue.

M. Pasteur rapproche des observations précédentes le fait constaté par M. Chauveau sur des moutons algériens. Contrairement à l'opinion émise par M. Chauveau, M. Pasteur croit que l'immunité relative des moutons algériens est un effet de constitution, de résistance vitale, et n'est pas due, comme le croit M. Chauveau, à des matières nuisibles à la prolifération de la bactéridie.

Discussion. — Jules Guérin. Ne sachant pas avoir l'avantage de posséder aujourd'hui M. Pasteur parmi nous, je ne m'étais pas préparé à prendre la parole sur le fond même du débat qui s'est élevé entre nous. La nouvelle communication de notre collègue touche à plusieurs points relatifs à ce débat et sur lesquels je soumettrai quelques observations à M. Pasteur. Je lui demanderai quelques explications sur les trois points suivants : 1° que pense-t-il du rapport du vaccin avec la variole ; 2° quel est le procédé, occulte jusqu'ici, à l'aide duquel il prémunit contre le choléra des poules ; 3° ce procédé rentre-t-il dans une méthode générale de vaccination contre toutes les maladies virulentes?

M. Pasteur nous a annoncé, il y a déjà quelque temps, avoir trouvé le vaccin du choléra des poules, et il s'est réservé de le faire connaître plus tard. réserve qui, à mon sens, est susceptible de diverses interprétations. Or, avant d'argumenter sur les faits avancés par M. Pasteur, nous désirons savoir en quoi consiste ce vaccin par rapport à la variole, et il n'y a là rien de spécial au choléra des poules. Je demande donc à notre collègue de s'expliquer sur ce procédé, car, comme l'a dit Montaigne, il convient, avant de combattre, de fixer l'heure et le lieu du combat.

M. **Pasteur.** Lorsque, à la suite de l'une de mes communications, M. Jules Guérin a pris la parole pour me poser les mêmes questions, sur l'invitation que me fit le président de répondre à notre collègue, je dis que je ne répondais pas parce que je n'avais pas compris. Je ne voudrais pas que M. Guérin vît dans cette réponse une sorte de dédain de ma part ou le désir de ne pas le suivre dans la discussion qu'il veut engager. En réalité, je n'avais pas compris. Rappelant, en effet, ce qu'avaient appris les fameuses discussions de 1864 et 1865, M. Guérin nous dit cette phrase : Il a été démontré, dans cette discussion, que la vaccine humaine est la variole des animaux transportée sur l'homme et humanisée par des inoculations successives de bras à bras. Or je continue à dire que je ne comprends pas, et qu'avant d'entamer une discussion sur les rapports de la vaccine et de la variole, je demanderai à M. Guérin de nous dire s'il est possible d'établir une relation entre ces deux maladies, car, suivant moi, c'est là une question encore à l'ordre du jour de la science.

En effet, pendant qu'avait lieu à l'Académie la discussion qu'a rappelée M. Guérin, discussion dans laquelle, dit-il, aurait été établie cette relation entre le vaccin et la variole, une commission, à Lyon, présidée par M. Chauveau, établissait de son côté, ou croyait établir, qu'il y avait une indépendance absolue entre la variole et la vaccine. Lors donc que récemment j'ai dit que la question n'était pas résolue et devait être encore à l'ordre du jour, j'y étais autorisé. Cela ne veut pas dire que j'accepte les conclusions de la commission lyonnaise ni que je me range à l'opinion adoptée par un certain nombre de nos collègues de l'Académie dans la discussion de 1864.

Je reviens à la phrase de M. Guérin que je continue à ne pas comprendre, car j'y vois bien le mot variole des animaux appliqué au horse-pox et aux cow-pox, mais je n'y vois même pas le mot de variole humaine. Or c'est le fond du débat qui s'élève entre nous : quels sont les rapports qui existent entre le virus varioleux humain et le virus vaccinal humain ou animal? Telle est la question à résoudre et dont je ne retrouve aucune expression dans la phrase de M. Guérin.

M. **Jules Guérin.** M. Pasteur n'a pas répondu à la question que je lui ai posée : Qu'est-ce que le vaccin du choléra des poules? Il est important que nous soyons édifiés sur ce point, et, encore une fois, je prie M. Pasteur de nous l'expliquer.

M. **Pasteur.** M. Guérin a dit dans une précédente séance : « Dans la discussion qui s'engage, je n'entends pas suivre M. Pasteur sur le terrain où il s'est placé, et je commencerai par où je voudrai. » Je lui retourne cette phrase, et j'insiste, à mon tour, pour obtenir des éclaircissements de M. Guérin sur le sens de sa phrase.

M. **Jules Guérin.** Vous avez un remède secret, faites-le nous connaître.

M. **Pasteur.** Vous avez pendant mon absence, prononcé un mot que vous n'auriez pas dû prononcer. Faisant allusion à ma façon de procéder dans cette question, vous avez dit que cela n'était pas correct. Il n'y a que les personnes habituées à se contenter de résultats trop faciles pour être capables de ne pas trouver cela correct. Quand il s'agit d'une découverte aussi importante que celle du vaccin du choléra des poules, on ne saurait procéder avec trop de réserve et on ne saurait trop attendre d'agir avec certitude avant de publier cette découverte. Ma conduite est donc parfaitement correcte, et j'en appelle à toutes les Académies du monde savant pour leur demander si je suis le premier à agir ainsi.

M. **Jules Guérin.** Je regrette de n'être pas de l'avis de M. Pasteur sur ce point et d'avoir à lui faire observer qu'il n'agit pas suivant nos usages académiques. Quand un homme fait une découverte, si elle n'est pas complètement achevée, il n'en parle pas. Mais la haute autorité de M. Pasteur a donné à cette découverte du vaccin contre le choléra des poules une extrême importance. Qu'arrive-t-il aujourd'hui? On demande ce vaccin de tous les côtés; il y a des instructions, des arrêtés ministériels instruisant les populations qu'on a trouvé un moyen de prévenir cette terrible maladie des poules. Or, ces faits, je le répète, ne sont pas compatibles avec nos usages académiques. Nous n'admettons pas qu'on vienne nous dire : « J'ai découvert telle chose, mais je me garderai bien de la dire, parce que je n'ai pas complètement découvert. » Quand il s'agit d'une découverte de cette importance, l'auteur n'a pas le droit de la conserver secrète aussi longtemps. Je n'ai pas besoin de faire ressortir tous les inconvénients d'une pareille façon de procéder. Il y a là une question de forme et de fond que je soumets à l'appréciation de l'Académie. M. Toussaint a bien fait de se soumettre dès qu'il a connu le désir de l'Académie, et M. Pasteur ferait bien, quelque éminent qu'il soit, de faire comme M. Toussaint.

Puisque M. Pasteur refuse de répondre à ma question, je répondrai à la sienne. Qu'il me permette de lui dire d'abord que je professe la plus grande estime pour son talent et son caractère, que je n'ai nullement l'intention de lui être désobligeant, et que si, dans le cours de cette discussion, il m'échappe une parole pouvant être prise en mauvaise part, l'Académie voudra bien tenir compte de mes intentions.

Si M. Pasteur ne m'a pas compris, j'attribue cela à un défaut d'habitude, chez lui, du langage médical. Il y a eu trois discussions célèbres sur l'origine de la vaccine. Il a fallu d'abord établir qu'il y avait dans le vaccin quelque chose de spécifique, une unité ; nous sommes arrivés à démontrer que le vaccin était quelque chose qu'on prenait chez les animaux et qui était le produit d'une éruption. C'était là un premier point d'une grande importance. On a cherché ensuite à caractériser cette maladie spécifique, et c'est alors que, par une étude approfondie, à l'aide de procédés véritablement scientifiques, on est arrivé à prouver que c'était une éruption analogue à la variole des animaux, et nous avons dit : C'est la variole des animaux. Nous avons fait alors pour la variole des animaux ce que nous avions fait pour la variole de l'homme. Nous avons démontré que, par ses caractères, par ses symptômes, par sa marche, par la propriété qu'elle a de s'inoculer et de se transmettre, cette maladie présentait un ensemble de phénomènes permettant d'en faire une unité. Ce fut la même chose pour la variole des animaux ; par ses symptômes, par son caractère, par sa faculté de reproduction, par sa terminaison, elle méritait également le nom de maladie spécifique. Or, n'y a-t-il pas lieu de rapprocher ces deux maladies? Voilà comment nous sommes arrivés à établir une essence, une identité morbide. Les hommes compétents, ceux qui ont appliqué leur esprit à l'étude de la variole des animaux, ne peuvent donc pas dire que c'est là

une création de l'esprit de M. Guérin et comprennent et admettent le sens et l'exactitude de ma phrase.

Lorsque M. Pasteur vient nous dire qu'on ne connaît rien sur les rapports de la vaccine et de la variole, nous sommes donc en droit de lui dire qu'il n'est pas au courant de la science, relativement à cette question.

J'ai donc rétabli la question dans ses termes les plus précis, en rappelant qu'il avait été démontré que le vaccin n'était plus quelque chose d'obscur, d'inconnu, mais que c'était une éruption aussi nette, aussi bien déterminée dans ses caractères, dans sa marche, dans sa terminaison que l'est aujourd'hui la variole humaine. Tels sont les éclaircissements que j'ai cru utile de donner à M. Pasteur. Je lui demande maintenant de nous apporter des expériences qui montrent que nous ne savons rien et qu'il sait quelque chose relativement à la relation de la vaccine et de la variole.

M. **Bouillaud**. La question qui se discute en ce moment est vraiment d'une trop grande gravité pour la réduire à l'objet de disputes personnelles entre deux de nos collègues, quelque éminents qu'ils soient. Il y a là une question de principes qui prime celle des faits particuliers. Quand cette question a été portée devant la tribune de l'Académie par M. Pasteur, ou plutôt par M. Davaine, j'ai déjà fait observer combien elle était importante et grosse de discussions et de disputes. Nous nous trouvions, en effet, en présence de faits réels, indiscutables, indéniables; mais, quelque importants qu'ils soient, ils ne changent rien à la face du monde médical, quoi qu'en puisse penser M. Pasteur. Depuis l'origine de la médecine, devenue science d'observation et d'expérimentation, on connaissait les virus, les germes, les miasmes. Nous les connaissions par leurs effets, mais nous n'avions pas jusqu'à présent mis le doigt dessus, et c'est là la seule et véritable révolution causée par le microscope. Grâce à lui, on a pu déterminer *de visu* l'existence de de quelques-uns de ces virus. Mais, quelque importantes que puissent être ces découvertes d'ordre physique ou chimique, j'affirme que, dans les questions de médecine, de clinique, comme celle qui se discute en ce moment, il n'y a que les médecins, que les praticiens, que ceux qui ont passé tout leur temps au lit des malades, qui aient une voix prépondérante. Que M. Pasteur ne voie rien de personnel dans mes paroles. Il est glorieux pour lui de venir discuter ici et d'être écouté comme il l'est dans des questions sur lesquelles ont vieilli des médecins. Or, je vous le demande, ces questions, qui sont à l'étude depuis des siècles, qui ont été l'objet de travaux si considérables, et qui ne sont pas encore résolues, peuvent-elles l'être en quelques semaines? On voudrait, en quelques mois, avoir décidé que le charbon, que le choléra des poules, que toutes les maladies virulentes ont trouvé leurs préservatifs. Mais il faut pour cela des années, et, à ce point de vue, la chimie et le microscope ne peuvent rien sans le secours de la clinique. On veut trancher toutes les questions relatives à la variole. Mais que le idée peut avoir de cette maladie l'expérimentateur qui n'a jamais quitté son laboratoire et qui n'a pas été, comme nous, témoin de ces faits pendant une succession d'années?

M. **Pasteur**. Je suis parfaitement d'accord avec M. Guérin sur tout ce qu'il a dit en terminant, à savoir que le vaccin humain est le produit du cow-pox ou du horse-pox transmis à l'homme et humanisé par des inoculations successives. Mais, dans tout cela, il n'est pas question des rapports du virus vaccin et du virus varioleux. Je maintiens donc mon dire, et je persiste à déclarer que c'est là une question à l'ordre du jour de la science.

M. **Jules Guérin**. Le cow-pox et le horse-pox sont la variole des animaux; je mets au défi M. Pasteur de nous montrer une seule expérience qui prouve que la vaccine est autre chose que la variole des animaux inoculée à l'homme.

M. **Pasteur**. Il y a la variole humaine et la variole des animaux; mais, de ce qu'on applique le mot variole à ces deux maladies, il ne s'ensuit pas qu'il y ait un rapport de fait entre les deux virus, virus vaccinal et virus varioleux.

La séance est levée.

Séance du 5 *octobre* 1880. — Présidence de M. H. Roger.

M. **Polaillon** fait un rapport sur une observation d'étranglement herniaire, suivi d'anus contre nature, de gangrène d'un pied et d'aphasie, présentée à l'Académie par le Dr **Mignot** (de Chantelle).

Cette observation, dit M. le rapporteur, vient à l'appui du précepte établi par M. **Gosselin** qui condamne l'expectation dans les cas de hernie étranglée et conseille d'opérer sans retard toute hernie que l'on n'est pas parvenu à réduire par un taxis méthodique, exercé pendant le sommeil chloroformique. Le débridement hâtif, surtout avec les précautions de la méthode antiseptique, offrant beaucoup moins de danger que la temporisation.

M. le Dr **Marjolin** lit un mémoire sur les causes et les effets des logements insalubres et sur les mesures à prendre pour remédier à leur fâcheuse influence. Il établit que malgré la loi du 13 avril 1850 et les travaux des commissions de salubrité, il existe encore dans Paris nombre d'habitations assez insalubres pour compromettre la santé publique. Si malgré leur zèle les commissions n'ont pu atteindre leur but, c'est qu'elles ont été entravées par l'impuissance de notre législation moins sévère que celle d'autres pays comprenant mieux la nécessité de mesures rigoureuses vis-à-vis de la négligence et du mauvais vouloir, il faut encore attribuer leur peu de progrès à l'ignorance, où les laisse l'assistance publique des faits qu'elles devraient connaître.

Malgré les lacunes de notre législation, il serait encore possible de faire disparaître beaucoup de ces causes d'insalubrité. Il ne suffit pas de protéger l'enfant jusqu'à deux ans, il faut que cette loi tutélaire suive l'homme pendant toute son existence. Ce n'est pas seulement par des cours d'hygiène que l'on peut modifier notre manière de vivre, il faut d'abord donner l'exemple de la propreté dans nos établissements publics. Avec de la volonté et du dévouement, on peut tout obtenir, témoin l'Asile de nuit des femmes, qui est admirablement tenu.

Après avoir indiqué le manque d'eau comme une des causes d'insalubrité, l'auteur signale l'encombrement de nombreux logements non seulement comme l'origine de la propagation des maladies contagieuses, mais de plus comme la source d'une profonde démoralisation. Si l'insalubrité matérielle rend nos hôpitaux insuffisants pour recevoir tous les phthisiques et les scrofuleux qu'elle a engendrés, l'insalubrité morale résultant de cette révoltante promiscuité a pour résultat d'augmenter le nombre des fautes et des crimes.

Quant au traitement à domicile si précieux au point de vue de la famille, il ne faut pas qu'il soit un prétexte pour l'exclusion des hôpitaux les malheureux phthisiques et les malheureux enfants atteints de maladies dites chroniques et encore plus les épileptiques dont la présence offre tant de dangers. Si la phthisie est contagieuse pourquoi la maintenir dans la famille au risque de la propager; ne serait-il pas préférable de soumettre ces malades à l'influence d'un autre climat. Si la scrofule osseuse dans les familles riches arrive si rarement à ce degré de gravité qui nécessite si souvent de grandes opérations dans les hôpitaux, c'est que l'enfant du riche n'a pas grandi dans la misère et que la maladie a été soignée au début. Si donc nos hôpitaux sont insuffisants qu'on en construise de nouveaux, qu'on observe les lois existantes.

Pour la discussion entre MM. **Pasteur** et **J. Guérin** voir le premier Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Guide de micrographie, par H. Beauregard, docteur en médecine, docteur ès sciences, professeur agrégé à l'Ecole supérieure de pharmacie; et V. Galippe, docteur en médecine, ancien chef des travaux pratiques de micrographie à l'Ecole supérieure de pharmacie, membre de la Société de biologie. (G. Masson, éditeur, 1880).

(Suite et fin.)

Dans le 1er groupe, l'étude de l'épiderme et des stomates tient une place importante. La cuticule, les dépôts cireux et autres à la surface de cet épiderme, les poils et formations analogues font le sujet d'articles distincts. A propos des poils, et particulièrement des poils glanduleux, la question des organes glandulaires des végétaux est longuement exposée. Dans le but de faciliter l'étude de ces nombreux organes, les auteurs prennent pour base de leur groupement l'existence ou l'absence d'un réservoir propre à renfermer le produit de sécrétion. Dans le premier cas le réservoir peut être un poil (glandes des Urticées, des Malpighiacées), une lacune par dissociation de tissu, clos de toutes

parts (glandes des Aurantiacées etc.), ou bien encore une lacune par écartement de cellules (glandes, septales, canaux résineux, etc).

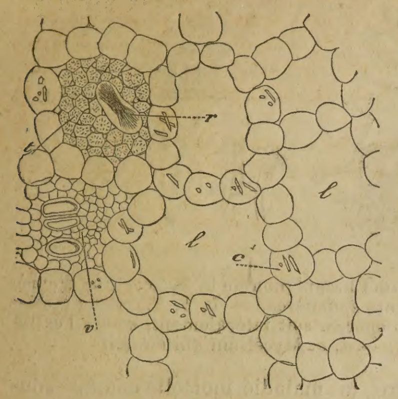


Fig. 60. — Portion de coupe transversale du pétiole de *Calla palustris*. — *r*. Cellule à *raphides* dans un tissu lacuneux *t*, à petites cellules, remplissant une des plus grandes lacunes du pétiole. *l*. Lacunes. — *c*. Cellule à cristaux. — *v*. Faisceau vasculaire comblant une lacune.

Dans le second cas le produit de sécrétion siège dans la cavité de la cellule sécrétante ou dans un espace qui se développe entre la cuticule et la paroi cellulaire (Labiées, etc., fig. 79).

Les divers articles consacrés au système fasciculaire sont remplis de figures instructives (fig. 89 et 97), grâce auxquelles on suit aisément les détails descriptifs qui abondent et font saisir sans difficulté les rapports des divers éléments composant les faisceaux libéro-ligneux. Viennent, comme application immédiate,

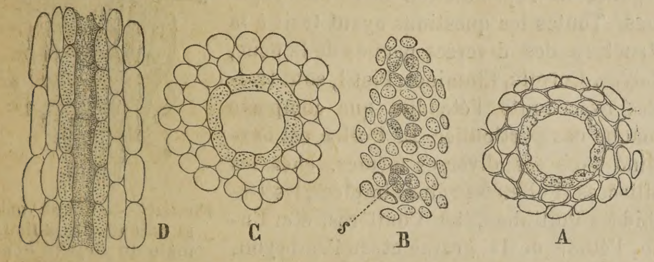


Fig. 62. — A. Canal résineux en coupe transversale, pris dans le parenchyme cortical au voisinage des vaisseaux libériens dans l'*Aralia spinosa*. — B. Canaux résineux en voie de développement dans le fruit du *Myrrhis odorata* (Moynier). — B. Cellules sécrétantes s'individualisant. — C. Canal secréteur d'un fruit d'Ombellifère, en coupe transversale. — D. Coupe longitudinale d'un canal résineux dans le *Conium maculatum* (Moynier).

de succinctes descriptions des principaux types d'écorcesde Quinquina (fig. 90 et 91). Diverses autres écorces médicinales (Cannelles, Angustures, etc.) sont étudiées dans l'article suivant à propos des éléments du tissu fondamental. C'est ainsi que les auteurs dans le cours de leur ouvrage, tout en donnant une large place aux descriptions purement scientifiques, n'ont négligé aucune occasion de montrer les applications pratiques que l'on peut faire des données scientifiques.

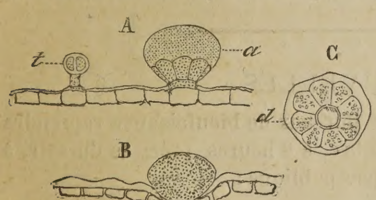


Fig. 79. — Glandes de la Balotte noire.

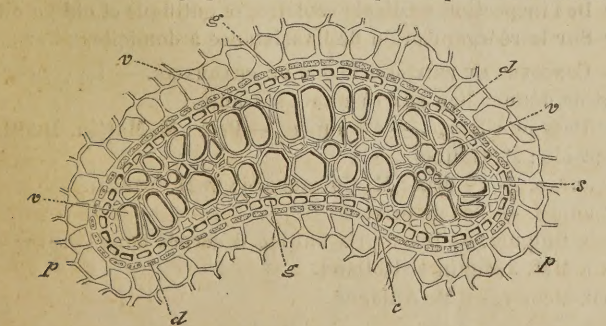


Fig. 97. — Un faisceau grossi de *Pteris Aquilina* (Rhizome). — *vv*. Vaisseaux scalariformes. — *s*. Trachées. — *c*. Cellules criblées. — *g*. Fibres libériennes. — *d*. Gaine du faisceau. — *q*. Parenchyme fondamental,

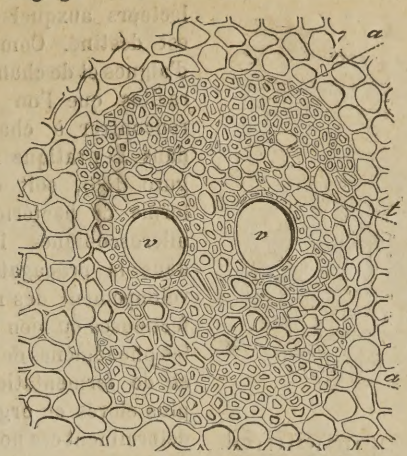


Fig. 89. — Faisceau de la tige du Dattier (Coupe transversale). — *a*. Fibres libériennes.

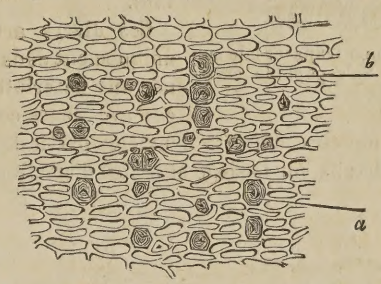


Fig. 90. — Coupe transversale de l'écorce du *Quinquina Loxa*. — *a*. Fibres libériennes. — *b*. Parenchyme interposé.

Les chapitres V et VI traitent des tiges et des racines. Les éléments et les tissus précédemment étudiés isolément sont alors considérés dans les rapports réciproques qu'ils affectent pour la composition de ces différentes parties de l'axe végétal. Les différences de structure entre les tiges des Dicotylédonées, Monocotylédonées et Acotylédonées sont successivement exposées. Il en est de même pour les racines. Ces deux chapitres sont remplis de faits à consulter. Suivant le même principe que nous indiquons plus haut, l'attention est spécialement attirée sur la structure des tiges et racines employées en médecine (racines de Salsepareille (fig. 112), d'Ipéca, etc.). Ajoutons que dans ces deux chapitres, les faits relatifs à l'accroissement en longueur et en épaisseur des tiges et des racines sont relatés avec nombreux détails et complétés par des indications bibliographiques précieuses.

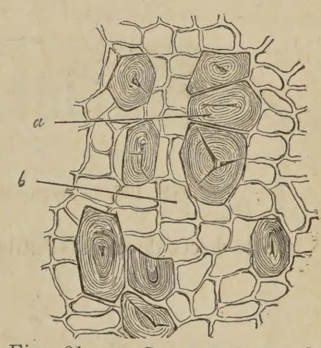


Fig. 91. — Coupe transversale sur l'écorce du *Quinquina Maracaibo*. — *a*. Groupe de grosses fibres libériennes. — Parenchyme.

Quelques pages consacrées à la structure des feuilles et des bourgeons nous conduisent enfin au VIII[e] et dernier chapitre de la première partie. Ce chapitre, très important, traite des organes de reproduction chez tous les végétaux, depuis les Algues les plus inférieures en organisation jusqu'aux Dicotylédonées les plus parfaites. Amenés ainsi à passer en revue toutes les plantes cryptogames, les auteurs profitent de l'occasion qui leur est offerte pour entrer dans quelques détails au sujet des algues

et des champignons qui intéressent à un si haut degré tous les lecteurs auxquels cet ouvrage est destiné. Combien en effet d'algues et de champignons parasites que l'on est exposé à rencontrer à chaque instant dans la pratique médicale (figure 136), soit que sous la forme de bactéries ces êtres microscopiques interviennent dans la propagation ou le développement des maladies infectieuses ou bien encore dans les phénomènes de putréfaction et de fermentation, soit que plus élevés en organisation ils déterminent ces nombreuses affections parasitaires désignées sous les noms de Teignes, Pitiriasis, Muguet, etc. (figure 148).

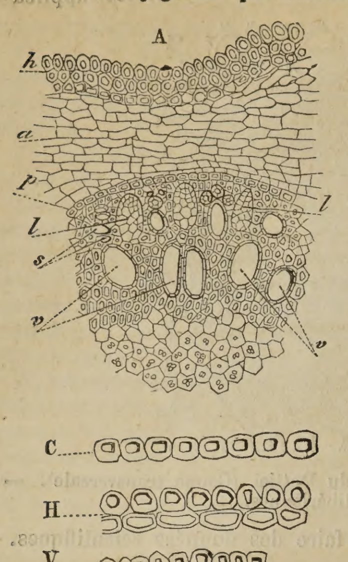


Fig. 112. — Coupe transversale sur la racine de Salsepapeille caraque.

Ces divers articles rédigés uniquement dans le but de donner une description des espèces avec leurs caractères propres, sont complétés dans la deuxième partie de l'ouvrage par de nombreux détails sur le siège et le lieu d'élection des parasites en question.

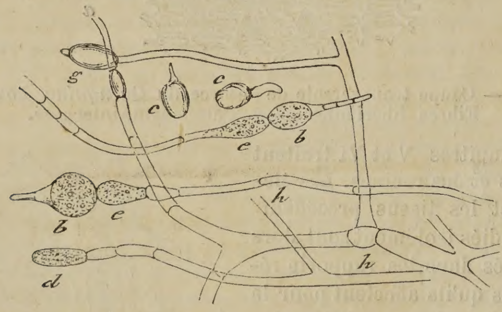


Fig. 136. — Algue de l'utérus. (Ch. Robin).

A côté de ces données si utiles aux praticiens nous en trouvons

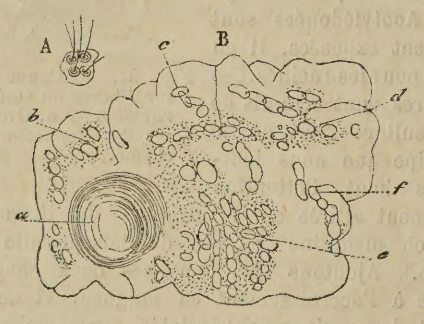


Fig. 148. — A. Godets ou Favi de la teigne. — B. Portion d'une croûte épidermique prise dans le voisinage du favus. — *a*. Orifice épidermique d'une glande sébacée ou du follicule d'un poil. — *b, c, d, e, f*. Groupes de spores entourées de granulations moléculaires. — D'après M. Robin.

d'autres également intéressantes à divers titres. Ici, nous apprenons à connaître le champignon de la Muscardine (Botrytis Bassianna (fig. 155), ce parasite du ver à soie qui porte avec la rapidité de l'éclair ses ravages dans nos magnaneries. Là notre attention est attirée sur certaines psorospermies qui s'attaquant

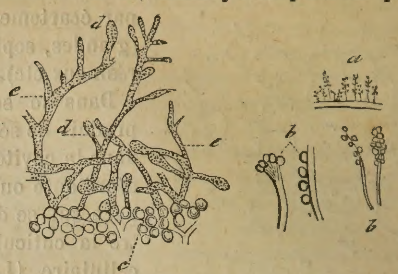


Fig. 155. — *Botrytis Bassiana*. Champignon de la Muscardine d'après M. Ch. Robin. — *a*. Filaments sporifères. — *b, b*. Tigelles grossies pour montrer l'insertion des spores, soit latéralement, soit à l'extrémité. — *c*. Spores inoculées. — *d, e*. Mycélium qui en nait.

au même insecte engendre la maladie mortelle comme sous le nom de Pébrine.

Viennent alors de succinctes et claires descriptions des appareils de reproduction des Cryptogames supérieurs. Les Characées, les Muscinées (fig. 168), les Equisétacées, les Fougères, etc., sont successivement étudiées et nous font passer aux organes de reproduction des Phanérogames. Toutes les questions ayant trait à la structure des diverses parties de la fleur, Calyce, Corolle, Etamines, Pistil, sont traitées avec toute l'étendue que comporte chaque cas particulier. Le Pollen est examiné dans ses diverses formes, chez les Liliacées (Pollen à grains simples), les Orchidées Pollinies), les Conifères, etc. Enfin, l'étude de la graine et de l'embryon, qui par son développement donnera naissance à une plante nouvelle, termine la première partie. On peut voir, d'après cet exposé rapide, que les auteurs n'ont rien négligé pour faire de cette première partie de leur livre un guide très complet d'histologie végétale.

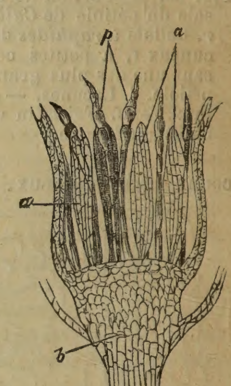


Fig. 168. — Coupe longitudinale de la fleur mâle du *Bryum hornum*. — *a*. Anthéridies. — *p*. Paraphyses — *b*. Extrémité terminale du pied fertile. Extérieurement aux paraphyses et aux anthéridies, on aperçoit la coupe des feuilles du périgone.

NOUVELLES

— La Société médicale des Bureaux de bienfaisance reprendra ses séances, Mercredi 3 octobre, à 8 heures précises du soir, à l'administration de l'Assistance publique :

Ordre du jour :

1° Election des membres associés nationaux et étrangers ;
2° Constitution médicale des mois d'août et de septembre ;
3° De l'inspection médicale scolaire, scientifique et obligatoire ;
4° Sur la réorganisation de l'Assistance à domicile, à Paris.

— Concours et prix de l'École de pharmacie. — Le concours vient de donner lieu aux résultats suivants :

— Prix de l'École. — 1re année. — Prix : M. Martin. Mention honorable : M. Gallois.

2e année. — 1er prix : M. Chicandard ; 2e M. Nardin.

3e année. — Pas de prix.

Prix Buignet. — Deux prix ont été décernés dans l'ordre suivant à MM. Jacquin et Rolland.

Prix Ménier. — M. Anlagne.

Le Propriétaire-Gérant : V. Cornil.

Paris. — Typ. A. Parent, rue Monsieur-le-Prince, 29-31.

Sirop de quinquina ferrugineux

DE GRIMAULT ET Cᵉ

Les préparations martiales, alors même qu'elles sont formellement indiquées, ne sont pas toujours facilement supportées par l'économie. Pour obvier à cette intolérance, il est alors indispensable de leur associer le quinquina. Mais une telle association ne peut s'effectuer utilement que sous deux conditions essentielles. La première consiste à débarrasser le quinquina des principes astringents qu'il renferme, pour n'en conserver que les principes toniques ; la seconde, à faire choix d'un ferrugineux qui ne soit pas incompatible avec les alcaloïdes du quinquina.

Le *Pyrophosphate de fer et de soude* est le seul martial qui ait l'avantage de former, avec les principes toniques du quinquina, un composé exempt de reproches. C'est lui qui fait la base du *Sirop de quinquina ferrugineux* de Grimault et Cᵉ. Aussi, cette préparation se distingue-t-elle, aussi bien par ses propriétés thérapeutiques que par sa limpidité et sa saveur agréable, de toutes celles de composition analogue.

Le *Sirop de quinquina ferrugineux* de Grimault et Cᵉ, dont les heureux effets ont été constatés par la plupart des médecins de Paris depuis vingt années, se donne une demi-heure avant chaque repas, à la dose d'une cuillerée à bouche pour les grandes personnes et d'une cuillerée à dessert pour les enfants.

DÉPÔT A PARIS, 7, rue de la Feuillade.

PILULES DEFRESNE

A LA PANCRÉATINE

La PANCRÉATINE, admise dans les hôpitaux de Paris, est le plus puissant digestif connu. Elle possède la propriété de digérer et de rendre assimilables non seulement la viande, mais encore les corps gras, le pain, l'amidon, les fécules. Il est donc permis de dire que les aliments, quels qu'ils soient, peuvent être digérés par la pancréatine.

Les PILULES A LA PANCRÉATINE DE DEFRESNE contenant 0,20 centigrammes de pancréatine par pilule, se prennent au commencement des repas et donnent les plus heureux résultats dans les affections suivantes :

Dégoûts des aliments, mauvaises digestions, vomissements, ballonnement de l'estomac, anémie, diarrhée, dysenterie, gastrites, gastralgies, ulcérations cancéreuses, maladies du foie, amaigrissement, somnolence après les repas et vomissements qui accompagnent la grossesse.

Dépôt : Phie Defresne, 2, r. des Lombards, Paris.

Capsules VIAL à l'huile

DE GENEVRIER

L'huile du Genévrier, qu'on obtient par distillation et par combustion mixte des baies et du bois de genévrier oxycèdre, est un médicament précieux dans le traitement spécial *des coliques néphrétiques* et *hépatiques*, des *calculs urinaires* et *biliaires*, de la *gravelle*, des *catarrhes vésicaux*, de la *goutte* et de l'*eczéma*.

Le symptôme colique est celui que ce remède combat le mieux ; il aide à l'expulsion des graviers, les arrête dans leur développement et cicatrise par absorption les muqueuses en voie de suppuration.

DOSE : 4 à 6 capsules par jour, au milieu des repas, soit 1 gramme d'huile environ. — Dans les grandes crises, de 6 à 10 capsules.

Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue, à Paris, et dans les principales pharmacies.

ÉPILEPSIE

TRAITEMENT EFFICACE

Par les préparations du Dʳ PENILLEAU, ex-interne des hôpitaux.

PICROTOXINE

ÉLIXIR — Doses de 1 à 5 cuillerées par jour.
GRANULES — De 1 à 10 par jour.

PHARMACIE LEPINTE, 148, r. St-Dominique, Paris
ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

PEPTONES PEPSIQUES

De Chapoteaut, pharmacien.

Cette peptone est exclusivement préparée avec de la viande de bœuf digérée et rendue assimilable par la pepsine du suc gastrique ; elle ne doit pas être confondue avec les peptones actuellement répandues dans le commerce, préparées avec les pancréas de porc, susceptibles de s'altérer rapidement et qui contiennent des substances étrangères.

La conserve de peptone de Chapoteaut est neutre, aromatique, se conserve bien, se prend en gelée à la température de 15° et se liquéfie à 35°. Elle contient, par cuillerée à café, 20 grammes de viande de bœuf. Elle s'administre ou pure ou dans du bouillon, dans des confitures ou du sirop, ou sous forme de lavements alimentaires. Elle ne précipite pas par l'acide nitrique, caractère distinctif des peptones gastriques.

Le vin de peptone de Chapoteaut contient, par verre à bordeaux, la peptone pepsique de 10 grammes de viande de bœuf. Il se donne au commencement des repas.

Indications. — Anémie, dyspepsie, cachexie, débilité, atonie de l'estomac et des intestins, convalescence, alimentation des vieillards et des enfants.

DÉPOT A PARIS : Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue ; pharmacie POMMIÈS, 131, Faubourg Saint-Honoré, et les principales pharmacies de province.

APPAUVRISSEMENT DU SANG

FIÈVRES, MALADIES NERVEUSES

VIN DE BELLINI

AU QUINQUINA ET COLOMBO

DIPLÔME DE MÉRITE A L'EXPOSITION DE VIENNE

Ce *Vin fortifiant, fébrifuge, antinerveux* guérit les *affections scrofuleuses, fièvres, névroses, diarrhées chroniques, pâles couleurs, irrégularité du sang* ; il convient spécialement aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes âgées, et à celles affaiblies par la maladie ou les excès.

Adh. DETHAN, pharmacien, Faub. St-Denis, 90, à Paris, *et dans les pr. Pharmacies de France et de l'étranger.*

Exiger sur les étiquettes le **Timbre du Gouvernement français** et la **signature : J. FAYARD.** — Prix, 4 fr.

MALADIES DE LA GORGE

DE LA VOIX ET DE LA BOUCHE

PASTILLES DETHAN

AU SEL DE BERTHOLLET

Recommandées contre les *Maux de gorge, angines, extinctions de voix, ulcérations de la bouche, irritations* causées par le *tabac*, effets pernicieux du *mercure*, et spécialement à MM. les Magistrats, Prédicateurs, Professeurs, Chanteurs pour faciliter *l'émission de la voix*.

Adh. DETHAN, pharmacien, Faub. St-Denis, 90, à Paris, *et dans les pr. Pharmacies de France et de l'étranger.*

Exiger la *signature* : **Adh. DETHAN.** Prix fᵒ, 2ᶠ 50

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE

Employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses **Maladies du cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes, etc.**, enfin dans tous les troubles de la circulation.

DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ

AU LACTATE DE FER

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, qui deux fois, à vingt ans d'intervalle, a constaté leur supériorité sur les autres ferrugineux, et leur efficacité contre les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang.

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE

de **BONJEAN**

(*Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris*)

La solution d'***Ergotine Bonjean*** est un des meilleurs hémostatiques. (Ergotine 10 gr., eau 100 gr.) ; pour injection hypodermique, l'addition de 20 centigr. acide salicylique assure la conservation de cette solution. — Les ***Dragées d'Ergotine Bonjean*** sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies de toute nature.

MALADIES DE LA PEAU

Les **Granules** et le **Sirop d'Hydrocotyle asiatica** de **J. LÉPINE**, *Pharmacien en chef de la Marine à Pondichéry*, sont, d'après le Dʳ CAZENAVE, médecin de l'hôpital Saint-Louis, le remède le plus sûr des affections rebelles de la peau : **Eczéma, Psoriasis, Lichen, Prurigo, Dartres, etc.**

Dépôt Général : Pharmacie LABÉLONYE, 99, rue d'Aboukir, 99, à Paris

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE.

TAMAR INDIEN

GRILLON

FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT

contre **CONSTIPATION**

Hémorroïdes, Migraine

Sans aucun drastique : aloès, podophylle, scamonnée, r. de jalap, etc.

Ph^ie^ **Grillon**, 25, r. Grammont, Paris, B^te^ 2.50.

Comp^ie^ Gén^le^ de PRODUITS ANTISEPTIQUES
26, Rue Bergère, PARIS

ACIDE SALICYLIQUE

ET SALICYLATES
de SCHLUMBERGER et CERCKEL

Salicylate de **SOUDE**
Salicylate de **QUININE**
Salicylate de **LITHINE**
Salicylate de **BISMUTH**
Salicylate de **ZINC**

TARTRO SALICYLATE DE FER ET DE POTASSE

LA BOURBOULE Lymphatisme et Scrofule, Maladies de la peau, des os, etc. — *Cette eau minérale transforme complètement* les enfants délicats, les adolescents débiles et les personnes affaiblies.

ROYAT La plus digestive et la plus agréable à boire des eaux minérales. — **Affections arthritiques** : *Anémie, Chlorose, Digestions pénibles, Goutte, Rhumatismes, Gravelle, Eczéma, Voies respiratoires, etc.*

CHATEL-GUYON **Kissingen Français** apéritive, toni-purgative, diurétique, stimulante du tube digestif. Rétablit sûrement les fonctions intestinales. *Constipation, Dyspepsie, Congestions, Engorgements, &^a^.*

TONIQUE
ANALEPTIQUE
RECONSTITUANT
Une cuillerée contient les principes actifs de 2 g quina. les principes nutritifs de 30 g. viande et 0,50^c^ lacto-phosphate de chaux.



QUINA
SUC de VIANDE
PHOSPHATE DE CHAUX
Nous laissons au médecin le soin d'apprécier tout le parti qu'il peut tirer de l'heureuse association de ces trois subtances.

Lyon, VIAL, rue Bourbon, 14 — Paris, MEYNET, r Gaillon, 11

VIANDE ET QUINA

L'Aliment uni au plus précieux des toniques.

VIN AROUD AU QUINA

Et a tous les principes nutritifs solubles de la **VIANDE**

LE FORTIFIANT PAR EXCELLENCE

DES PHTHISIQUES, ANÉMIQUES, ENFANTS DÉBILES, Convalescents, Vieillards, Personnes délicates

5 fr.—Dépôt G^al^ chez J. FERRÉ, suc^r^ de Aroud 102, rue Richelieu, PARIS, et toutes pharmacies.

SALICOL
DUSAULE

DÉSINFECTANT — ANTISEPTIQUE
ANTIÉPIDÉMIQUE — CICATRISANT

Le **Salicol Dusaule** a une odeur agréable, il n'est ni caustique ni vénéneux et plus efficace que les phénols et coaltars.

2 FR. LE FLACON DANS LES PHARMACIES.

HUILE DE FOIE DE MORUE DE HOGG

Cette huile, extraite de foies frais de morues récemment pêchées, est **naturelle et absolument pure**; elle est supportée facilement et indéfiniment par les estomacs les plus délicats, son action est certaine contre : **Maladies de poitrine, Phthisie, Bronchites, Rhumes, Toux chronique, Maigreur des enfants**, etc.

Toutes les compositions imaginées pour remplacer l'huile de foie de morue **naturelle**, sous prétexte de la rendre plus efficace ou plus agréable, ne font qu'irriter et fatiguer inutilement l'estomac. — **L'Huile de Hogg** ne se vend qu'en *flacon triangulaire*.

Pharmacie HOGG, rue de Castiglione 2 à Paris, et en province dans les principales pharmacies.

RUBINAT

EAU MINÉRALE NATURELLE PURGATIVE supérieure à toutes les Eaux purgatives allemandes. — Effet rapide, obtenu à très petite dose, sans irritation intestinale.
Dépôt Marchands d'Eaux minérales et bonnes Pharmacies.

APRÈS CHAQUE REPAS

Sirop Une cuillerée à bouche.
Vin Un verre à Bordeaux.
Elixir Un verre à Liqueur.
Dragées Cinq Dragées.
Cachets Deux Cachets.

Chacune de ces doses représente 10 centigrammes de **Papaïne**, *digère et transforme en peptone dialysable 50 grammes de viande par la digestion naturelle.*

de Papaïne Trouette-Perret

(PEPSINE VÉGÉTALE tirée du CARICA PAPAYA)

Maladies d'Estomac, Gastrites, Gastralgies, Diarrhées chroniques, Vomissements des Enfants, &^a^

GROS : **TROUETTE-PERRET, 68, rue de Rivoli, Paris.**

DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

QUEVENNEFERQUEVENNE

FER QUEVENNE

QUEVENNEFERQUEVENNE

Approuvé par l'Académie de Médecine

Le **Fer Quevenne** est le fer à l'état **pur** et dans une division moléculaire telle, qu'au contact des sucs digestifs, il est facilement absorbé au fur et à mesure de sa dissolution sous la forme la plus favorable à l'assimilation, c'est-à-dire à **l'état naissant** (SANS EXERCER L'ACTION IRRITANTE DES SELS DE FER ET DES PRÉPARATIONS SOLUBLES).

« *De toutes les préparations ferrugineuses, le* **Fer Quevenne** *est celle qui, à poids égal, introduit* « *le plus de fer dans le suc gastrique.* (Rapport de l'Académie de Médecine, Bull. t. XIX. 1854.)

S'administre : 1° en **Nature** (1 à 2 mesures, par jour); 2° en **Dragées** (2 à 4).

N. B. — A cause des **contrefaçons impures**, *formuler : le* **Véritable Fer Quevenne**

de la Ph^ie^ **ÉMILE GENEVOIX**, 14, rue des Beaux-Arts, Paris

---

PILULES DE BLANCARD

à l'Iodure de Fer inaltérable

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Contre les *Affections scrofuleuses, tuberculeuses, la Chlorose, l'Anémie, l'Aménorrhée*, etc.

N.-B. — L'iodure de fer impur ou altéré est un médicament infidèle, irritant. Comme preuve de pureté et d'authenticité des **véritables pilules de Blancard**, exiger notre *cachet d'argent réactif* et notre *signature* ci-jointe apposée au bas d'une étiquette *verte*.

Blancard

176 — ***Se défier des contrefaçons.*** — Pharmacien, rue Bonaparte, 40.

VICHY

Grande-Grille, maladie du foie et de l'appareil biliaire ; — **Hôpital**, maladi[es] de l'estomac ; — **Hanterive**, affections de l'estomac et de l'appareil urinaire — **Célestins**, gravelle, maladies de la vessie, etc. (*Bien désigner le nom de l[a] source*). La caisse de 50 bouteilles, Paris, 35 fr.; Vichy, 30 fr. (*emballage franco*) La bouteille à Paris, 75 c. L'eau de Vichy se boit au verre, 25 c.

PASTILLES DE VICHY, excellent digestif fabriqué à Vichy, avec les sels extraits de l'eau des sources. La boîte de 500 grammes, 5 fr., boîtes de 2 et de 1 f[r.]

VENTE de toutes les Eaux minérales. — RÉDUCTION DE PRIX.

Paris, 22, boulevard Montmartre et 28 rue des Francs-Bourgeois.

SUCCURSALE : 187, RUE SAINT-HONORÉ.